

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Foelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (14) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, PACO dos SANTOS Sandrine. SOULLARD Sylvie, MARTZOLFF Myriam.

Absents (9) : GERONIMI Vital, LEPORATI Maryline, RAFFALLI Muriel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, CERANI Rachel, LIMONGI André, MATTEI Dominique, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : FRANCESCHI Jean-Marc donne pouvoir à LAURELLI Sébastien
LEPORATI Maryline donne pouvoir à SOULLARD Sylvie

Objet – Adoption du budget primitif principal 2024 M57

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 16	Séance du 09 Avril 2024	Convocation le 03 Avril 2024
---------------------------------	------------------------	--	-------------------------	------------------------------

Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 00

Vu le CGTC et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à 2343-2,
Vu la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république et notamment ses articles 11 et 13,
Vu les délibérations du conseil municipal votant les comptes administratifs et approuvant les comptes de gestion.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte le Budget primitif de la commune (Budget principal M57) pour l'exercice 2024 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	4 405 831,89 €	4 405 831,89 €
Investissement	3 148 099,02 €	3 148 099,02 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 09 avril 2024

Le Maire
Yannick CASTELLI

